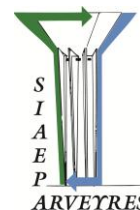


# L'INFO *assainissement non collectif*



## 2024

Extrait du rapport annuel 2024 sur le prix et la qualité du service public

## La feuille de synthèse sur le service public d'assainissement non collectif

### TERRITOIRE

**9 538 habitants**

Le service public d'assainissement collectif relève de la compétence du S.I.A.E.P.A de la Région d'Arveyres et regroupe 13 communes de la CALI : Arveyres, Cadarsac, Daignac, Dardenac, Espiet, Génissac, Izon, Moulon, Nérigean, Saint Germain du Puch, Saint Quentin de Baron, Tizac de Curton et Vayres. et 5 autres communes : Baron, Camiac et Saint Denis, Grézillac, Guillac et Lugaignac. La population desservie est estimée à **9 538 habitants**.

18 communes adhérentes

### EXPLOITATION

**Régie directe avec prestation de service**

Le service est exploité en régie directe avec prestation de service.

Un service de proximité

Prestataire de service :  
Période de contrôle des installations d'assainissement non collectif existantes : 2022 – 2027.

### CARACTERISTIQUE TECHNIQUE DU SERVICE

**Indice de mise en œuvre de l'assainissement non collectif**

La valeur de l'indice de mise en œuvre de l'assainissement non collectif, compris entre 0 et 160, correspond à la somme des éléments obligatoires et facultatifs du service public d'assainissement non collectif .

Indice de mise en œuvre :  
100

La valeur de cet indice pour 2024 est de 100.

### INDICATEUR DE PERFORMANCE

**Taux de conformité des dispositifs d'assainissement non collectif**

Cet indicateur évalue le pourcentage d'installations d'assainissement non collectif conformes, après contrôle, à la réglementation sur l'ensemble des installations contrôlées depuis la création du service.

Taux de conformité :  
80,2 %

### TARIF ET RECETTES

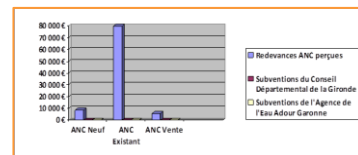
**Tarif du contrôle et recettes d'exploitation**

Les contrôles de l'assainissement non collectif concernent les dispositifs neufs/réhabilités et existants.

Redevance ANC neuf / réhabilité : 135 €

Redevance ANC existant / vente : 135 €

Les redevances perçues auxquelles s'ajoutent les aides du Conseil Départemental de la Gironde et de l'Agence de l'Eau Adour Garonne composent les recettes d'exploitation du service.



### FINANCEMENT DES INVESTISSEMENTS

**Montants financiers**

Les dépenses d'investissement ont pour objectif d'améliorer la qualité et les performances environnementales du service.

Dernier exercice budgétaire :

Mandats émis en 2024 : 0,00 €

Budget prévisionnel 2025 : 32 105,39 €